Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 19 **Lausanne, 23 Octobre 1861.** **VIe Année**

SOMMAIRE. — **Canons rayés.** *Rapports et propositions de la commission d'artillerie.* — **Les derniers combats de l'ancienne Berne.** *Mars* **1798.** — **Nouvelles et chronique.** — **SUPPLÉMENT : Rapport du département militaire sur sa gestion en 1860** *(suite).*

CANONS RAYÉS.

RAPPORTS ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'ARTILLERIE.

I.

Au Chef du département militaire fédéral.

Monsieur,

Historique.

Les progrès extraordinaires faits pendant ces dernières années dans le perfectionnement des armes à feu portatives, progrès qui permettent de faire subir à l'artillerie des pertes sensibles et démoralisantes à des distances regardées jusqu'ici comme sûres, ont forcé à rechercher et à introduire aussi pour l'artillerie des perfectionnements qui lui permissent de se soustraire à ces pertes et de porter dans les rangs de l'ennemi, et même de ses réserves, ces mêmes causes de démoralisation, tout en joignant à ces avantages décisifs, toute la légèreté et toute la mobilité possibles.

Abstraction faite des efforts tentés dans les temps anciens, et qui n'ont eu pour résultat que des bouches à feu curieuses et inutiles, qui resteront comme les produits du génie d'artilleurs instruits, abstraction faite de ces tentatives, disons-nous, la solution du problème de créer une artillerie légère, sûre et à longue portée, est devenue depuis une dizaine d'années, et dans les temps actuels, une question